

Soutenir les parents ou différencier les sexes ?



© Elena Abrazhevich / Fotolia

Depuis 1950, l'Ecole des Parents de Genève donne des conseils et un appui à la parentalité. Au fil des décennies, la maternité et la paternité ont changé. La distinction sexuée des rôles parentaux se renouvelle sans cesse et perdure.

Par **Lorraine Odier**, docteure en sociologie, collaboratrice scientifique de la Commission fédérale sur les Internements Administratifs

Malgré une préoccupation accrue de la part des pères actuels pour consacrer du temps à leur(s) enfant(s) [1], l'inégal partage des tâches domestiques perdure et s'accroît avec l'arrivée d'enfants et le travail parental qui s'y ajoute [2]. En Suisse, les femmes continuent d'assumer la majeure part du travail domestique et parental et notamment les tâches les moins valorisées et les plus exigeantes en temps ou en disponibilité mentale [3]. Alors que la figure de la femme au foyer est de plus en plus dévalorisée et que les pères se montrent de plus en plus concernés par l'éducation et l'élevage des enfants, comment cette inégalité perdure-t-elle ?

Plusieurs pistes ont déjà été élaborées dans la littérature sociologique. Certaines mettent en avant le fait que la classe des hommes cherche à défendre des privilèges [4] ; d'autres évoquent un processus d'indifférenciation non abouti [5] ; d'autres encore cherchent à saisir comment ces inégalités se construisent et se légitiment dans différents contextes. C'est avec cet objectif que j'ai mené ma thèse de doctorat en sociologie [6] dont cet article rapporte quelques éléments. Construite sur l'analyse de conseils adressés aux parents par des professionnels de l'association Ecole des Parents de Genève au cours des dernières décennies (1950-2010), cette recherche doctorale met en évidence les régimes de genre qui s'élaborent autour de la parentalité dans différentes configurations historiques. En d'autres mots, elle montre comment la problématisation des responsabilités et des tâches parentales dans un contexte socio-historique précis produit une différenciation des définitions de la maternité et de la paternité.

Cette association fondée par huit femmes en 1950 propose en effet différentes activités aux parents genevois cherchant un appui. Elle vise à les « soutenir dans leurs tâches éducatives », comme elle l'écrivait dans un document de demande de fonds en 1953, ou à « harmoniser les relations familiales », comme elle le mentionnait dans son programme d'activités en 2010. Proche des milieux politiques et universitaires, elle est fréquentée majoritairement

par des femmes de classes moyennes supérieures qui viennent de leur propre initiative. Elle est financée principalement par l'Etat et par les recettes des activités. Les documents rendant compte de ses programmes d'activités et de ses stratégies de légitimation permettent de voir comment la parentalité est questionnée et définie comme un problème public par des milieux souvent considérés comme avant-gardistes.

Différencier un rôle maternel d'un rôle paternel : une constante

Nous verrons que, tout au long de la période étudiée, une différenciation des sexes se produit et se reproduit dans les conseils véhiculés par l'Ecole des Parents. Ainsi, alors que certains auteurs observent un processus en cours d'indifférenciation des rôles maternels et paternels, ce n'est pas ce qu'indiquent les résultats de cette recherche. L'analyse porte pourtant sur le discours d'une institution fréquentée par des parents appartenant aux milieux sociaux où l'on observe une tendance au partage du travail salarié dans les couples hétérosexuels avec enfants, qui est souvent interprétée comme le reflet d'un processus d'indifférenciation entre les sexes dans l'accomplissement du travail parental et domestique. Si effectivement au cours de la troisième période étudiée, les pères sont interpellés sur des questions relatives aux soins des jeunes enfants, ce qui n'était pas le cas auparavant, et que l'opposition entre les sexes ne porte plus sur la complémentarité entre un pôle affectif et un pôle économique dans la famille, la distinction de sexe se redéploie autour de l'importance de la relation mère-enfant durant les premières années de vie de l'enfant.

La permanence de cette sexuation tient à la prédominance des savoirs psychanalytiques et à l'héritage des théories de l'attachement dans le discours de l'Ecole des Parents. En arrière-fond des stratégies discursives de l'association revient sans cesse l'argument psychanalytique selon lequel la construction de la personnalité de l'enfant se réalise grâce au complexe d'Œdipe. L'Œdipe se réalisant dans la dynamique relationnelle de la triade familiale et des positions qu'occupent les adultes sexués dans celle-ci, la figure parentale est alors constamment pensée à partir du couple hétérosexuel et de la complémentarité entre un pôle « masculin » et un pôle « féminin ».

1950-1970 : Différencier pour éviter les tares chez l'enfant

Durant la première période, où le frame [Z] psychanalytique s'articule au frame psychiatrique, la sexuation se construit sur les théories des carences maternelles, selon lesquelles la qualité du développement cognitif de l'enfant dépend de l'amour maternel qu'il reçoit. Si l'équilibre de l'enfant est considéré comme dépendant de la présence et de l'amour maternels, la qualité de ces derniers est, elle, conditionnée par l'équilibre matériel. Le couple hétérosexuel, ainsi défini comme le seul cadre possible pour un développement sain de l'enfant, s'édifie autour d'une figure maternelle aimante, dévouée à l'enfant et responsable de son développement cognitif, et d'une figure paternelle assurant les conditions matérielles. Le travail parental de la mère englobe les tâches de prise en charge de l'enfant et celui du père relève prioritairement du maintien de son activité salariée et de son niveau de rémunération.

1970- 1990 : Différencier pour respecter la « nature »

Durant la deuxième période, alors que le frame psychanalytique s'articule à un frame psychologique humaniste et à un frame masculiniste, la sexuation de la figure parentale n'est plus définie à partir du développement de l'enfant mais plutôt à partir du respect des différences biologiques des hommes et des femmes dans le processus reproductif. Dans la mesure où leur corps est préparé à engendrer un enfant, les femmes sont définies comme étant « naturellement parent » et disposées à en assumer les responsabilités. En revanche, n'y étant pas physiquement préparés, les hommes sont désignés en « non-parent ». Incités à travailler sur des processus psychologiques supplémentaires que leur corps leur imposerait pour « devenir parent », les pères sont tenus à distance du travail parental avec les jeunes enfants. S'opposent alors une figure maternelle « charnellement liée à son enfant » et une

figure paternelle « non-parent ».

1990-2010 : Différencier pour assurer un meilleur avenir

Entre 1990 et 2010, suivant l'héritage de la psychanalyse de Françoise Dolto, une référence incontournable à l'Ecole des Parents, la sexuation des figures parentales se construit sur un nouveau frame : celui de la « sécurisation affective ». Dans ce cadre, la présence maternelle joue un rôle majeur pour le développement affectif de l'enfant, continuant, voire accentuant le processus de responsabilisation des mères concernant la réalisation du travail parental. Comme dans les années 1950, la sexuation s'élabore autour de rôles sexués des parents dans le processus de développement de l'enfant, plus qu'à partir des différences biologiques dans le processus reproductif. La figure maternelle est érigée en « vecteur de l'épanouissement de l'enfant », dans la mesure où elle est définie comme le pilier dont l'enfant a besoin au cours de ses premières années pour s'épanouir affectivement et ainsi se développer socialement. La figure paternelle, tout en étant nouvellement associée aux tâches relatives à la prise en charge des enfants en bas âges, reste prioritairement définie à partir de son insertion professionnelle, de son importance auprès de l'adolescent et de la production de savoirs.

Ainsi, prenant en compte les responsabilités distinctes attribuées aux figures maternelles et paternelles quant à l'avenir de l'enfant dans le discours de l'Ecole des Parents, le processus d'indifférenciation entre la figure paternelle et la figure maternelle, souvent discuté dans l'espace public, ne semble pas si évident dans le contexte suisse, même dans un milieu social réputé l'un des plus égalitaires en terme de partage des tâches dans le couple. La persistance des rôles sexués explique peut-être que l'adoption d'enfants par des couples du même sexe ne soit toujours pas légalement instituée en Suisse.

Administrer la parentalité : un nouvel enjeu de prestige masculin ?

En outre, bien que depuis les tout premiers débuts de l'association, les documents de l'Ecole des Parents relaient prioritairement des termes tels que « parents », les mères continuent d'être très majoritaires parmi les participant.e.s des activités. Plutôt que de se réduire, l'écart entre la participation des hommes et des femmes aux différentes activités semble même se renforcer. De la même manière, l'équipe des intervenant.e.s elle aussi se féminise. Tandis qu'au début de l'histoire de l'association, plusieurs hommes se comptaient parmi les intervenant.e.s et étaient investis dans les démarches visant à la solidifier et lui assurer une pérennité, c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. Si quelques hommes fréquentent actuellement le comité de l'Ecole des Parents et se succèdent depuis deux décennies à la présidence de l'association, plus aucun homme n'est aujourd'hui impliqué ni dans le suivi des parents, ni dans le suivi des enfants. Tout se passe en fait comme si, en plus de produire de la différence de sexe, la question parentale était dorénavant une problématique prioritairement féminine lorsqu'il s'agit d'orienter ou de mettre en œuvre des pratiques parentales et également masculine lorsqu'il s'agit de l'administrer (dans le cadre familial ou politique).

Lors de la dernière assemblée générale de l'Ecole des Parents (en mai 2014), cette tendance a pris corps par une reconfiguration du comité et des statuts. D'une part, trois hommes, fortement investis dans le réseau associatif genevois, ont rejoint le comité. D'autre part, malgré la réaction des intervenantes faisant vivre les activités, l'équipe s'est vue retirer le droit de vote sur les questions administratives de l'association. De nouveaux membres (hommes et femmes) conviés par le comité ont effectivement suivi la proposition de modifications des statuts, supprimant le droit de vote des employé.e.s aux assemblées générales. Toutes opposées à ces modifications au début de la séance, les intervenantes se sont peu exprimées dans les débats et ont été minorisées.

[1] MODAK, MARIANNE ET PALAZZO, CLOTHILDE (2002). Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité. Lausanne, Editions de l'EESP.

[2] OFS (2009). Modèle d'activité dans les couples, partage des tâches et garde des enfants. Neuchâtel, Office fédéral de la statistique ; LE GOFF, JEAN-MARIE

ET DIENG, ABDOUL (2008). "Prise en charge des enfants en bas âge en Suisse et participation des femmes au marché du travail" in Cahiers Québécois de démographie 35 (2) : 141-161.

[3] Si l'écart se réduit c'est plus en raison d'une diminution du temps de travail domestique et parental des femmes que d'une augmentation de celui des hommes (voir [ce lien internet](#)) ; BÜHLER, ELISABETH ET HEYE, CORINNA (2005). Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000. Neuchâtel, Office fédéral de la statistique. Institut de géographie de l'Université de Zurich.

[4] DEVREUX, ANNE-MARIE (2004). "Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères ?" in Dialogue (165) : 57-68.

[5] NEYRAND, GERARD (2007). "La parentalité comme dispositif. Mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation" in Recherches familiales (4) : 71-88

[6] ODIER, LORRAINE (2014), Les métamorphoses de la figure parentale à l'Ecole des Parents de Genève (1950 à 2010), thèse de doctorat en sciences sociales, Université de Lausanne.

[7] Proche du concept de « cadres de référence » chez Erving Goffman (1991, Les Cadres de l'expérience. Paris, Les Editions de Minuit), les frames, tels qu'ils sont envisagés ici, constituent une sorte de « meta-narrative » qui influencent l'interprétation et le sens mais ne font pas partie du contenu. En d'autres termes, ce sont des procédés rhétoriques qui modèlent ou assignent une interprétation aux phénomènes sociaux (Mumby et Clair, 1997, "Chapter 7 : Organisational Discourse" in Teun Van Dijk, (Ed.) Discourse as social interaction. London, Sage). Ils donnent un sens particulier aux choses et aux sujets et orientent les pratiques.